LE VAL D'OISE C'EST VOUS

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL
WWW.VALDOISE.FR

val d'oise le département

DOSSIER PAGE 12

Le conseil général vous ouvre la route

LE VAL D'OISE DANS LE GRAND PARIS PAGE 18

La forêt du Grand Paris

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE — WWW.VALDOISE.FR — DÉCEMBRE 2011 — NUMÉRO 30
ISSN 1969-2633ISSN 1969-2633

val d'oise le département

SOMMAIRE DÉCEMBRE 2011 n°30

ÉDITO P.3
À VOS CÔTÉS P.4
EN DIRECT DES CANTONS P.6
DOSSIER P.12
LE VAL D'OISE DANS LE GRAND PARIS P.18
CONSEIL GÉNÉRAL MODE D'EMPLOI P.20
ENTRE NOUS P.22
SORTIR P.24
EXPRESSIONS P.30
CONTACTS P.31

RETROUVEZ ÉGALEMENT L'ACTUALITÉ DU VAL D'OISE :

SUR VOTV, LA TÉLÉVISION DU DÉPARTEMENT

Sur les bouquets ADSL et sur le câble
Orange, canal 213
Free, canal 205
SFR, canal 339
Bouygues Telecom, canal 405
Numéricable, canal 98
Alice, canal 355

SUR VONEWS

www.vonews.fr

SUR LES RADIOS DU DÉPARTEMENT

- **RGB**
  99,2 FM
  www.radiorgb.net
- **IDFM – RADIO ENGHIEN**
  98,0 FM
  www.idfm98.fr
- **ALTERNATIVE FM**
  96,7 FM ou 106,5 FM
  www.alternativefm.fr

POUR ALLER PLUS LOIN AVEC LE VAL D'OISE :

twitter

facebook

ÉDITO

Arnaud Bazin
Président du conseil général du Val d'Oise
president@valdoise.fr
http://blogpresident.valdoise.fr

Le temps des bilans

Alors que le conseil général est particulièrement mobilisé sur les routes pour faire face aux aléas de l'hiver, je tiens à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année, entourés de vos proches.
La fin de l'année est aussi une période propice aux bilans. Ainsi, nous avons réformé en profondeur l'aide aux investissements des communes, avec des conséquences positives sur le quotidien des Valdoisiens. La majorité a aussi posé les bases d'une nouvelle politique à destination de la jeunesse grâce au dispositif EVA (Entrée dans la Vie Active). Ces actions, parmi beaucoup d'autres, s'inscrivent dans le cadre plus large de la politique refondatrice que nous développons pour assainir les finances du département et, ainsi, rendre toute la capacité d'action de l'institution au service des Valdoisiens.

Enfouissement des réseaux

Après trois années pendant lesquelles le conseil général n'a pas participé au financement de l'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphone, nous avons voté le 18 novembre un programme de rattrapage. Il va permettre aux communes de solder les opérations entreprises en 2010 et en 2011. Doté de près de 1,5 million d'euros, ce plan représente 20 % des sommes engagées pour ces travaux.

Tablettes numériques

Le 21 novembre, le conseil général a remis aux élèves du collège Émilie-du-Châtelet de Deuil-la-Barre des tablettes numériques adaptées. Cette expérimentation, menée en partenariat avec le rectorat de Versailles et l'opérateur Orange, offre aux collégiens la possibilité d'accéder à de nouvelles ressources tout en réduisant significativement le poids de leur cartable.

À VOS CÔTÉS
AU QUOTIDIEN

© SDIS Val d'Oise

Le Vexin côté Parc

Remplaçant Gérard Claudel, fondateur du Parc naturel régional du Vexin français, Jean Pichery en a été élu président en mai dernier. Le Parc naturel du Vexin français regroupe 99 communes, dont 79 dans le Val d'Oise et 20 dans les Yvelines. Il couvre 710 km², soit l'équivalent de la moitié du département, et compte environ 78000 habitants.
Le conseil général consacre 6,74 millions d'euros au Parc pour ses investissements durant la période 2007-2013.
En outre, il lui attribue 489 000 euros par an pour fonctionner. Ce financement sert aux nombreuses actions mises en œuvre par le Parc. Au début de l'année, son comité syndical a défini trente opérations, comme par exemple le réaménagement de l'office de tourisme de la rive droite de l'Oise et de la Vallée du Sausseron à Parmain, la création d'itinéraires de circulations douces, l'accompagnement des exploitations agricoles dans un objectif d'agriculture durable. Toutes les actions doivent contribuer à l'aménagement durable du Vexin, tel qu'il est défini dans sa nouvelle charte, elles doivent «protéger en développant, et développer en protégeant». La charte a aussi pour objectif de sensibiliser les populations aux caractéristiques d'une ruralité vivante. Jean Pichery est convaincu que la connaissance d'un territoire favorise son appropriation, à l'image de l'ouvrage de sa commune, *Cormeilles-en-Vexin grande et petite histoire*, mêlant patrimoine et anecdotes contemporaines. De même à l'échelle du Vexin, les références anciennes ne sont pas incompatibles avec les actions innovantes qu'il souhaite promouvoir. Au contraire, elles créent le lien qui forge les identités.

Jean Pichery,
vice-président du conseil général, secrétaire-questeur de l'assemblée départementale, président du Parc naturel régional du Vexin français.

« Le Parc existe par et pour les communes, et celles-ci ont bien compris que le Parc, en renforçant l'identité du Vexin, les aide à faire vivre le territoire. Il nous appartient d'intervenir maintenant plus fortement auprès des habitants eux-mêmes. Je suis fier de ce territoire et j'ai la volonté de contribuer à sa notoriété. »

Michel Montaldo,
vice-président en charge des affaires européennes, du Grand Paris et des relations avec les collectivités territoriales.
« Ces domaines nous obligent à anticiper les évolutions économiques et sociales, et dans un périmètre qui dépasse nos limites administratives strictes. C'est le cas avec les six territoires de projets du Grand Paris qui vont bénéficier à l'ensemble du Val d'Oise : par exemple le T2 entre la Défense et Bezons, ou la cité du cinéma à Saint-Denis. Pour le conseil général, cela signifie que les projets auront un effet positif sur l'économie et les emplois dans le Val d'Oise. »

Le Val d'Oise à l'échelle européenne

Le Val d'Oise peut revendiquer la fameuse formule «gouverner, c'est prévoir» puisqu'elle est due à Émile de Girardin qui s'installa à Enghien-les-Bains en 1860. Elle y reste plus que jamais d'actualité. Les élus du conseil général se mobilisent en effet pour inscrire le département dans les différents projets d'envergure qui donneront un nouveau visage à la région francilienne dans dix ou vingt ans car ce sont les décisions d'aujourd'hui qui dessinent cet avenir. Au premier rang des opérations d'aménagement figurent celles du Grand Paris. Une des lignes du super métro automatique atteindra Roissy Charles-de-Gaulle pour faire du Val d'Oise une véritable porte d'entrée du Grand Paris. Une nouvelle gare sera créée dans le «Triangle» de Gonesse. Le pôle Val de France-Gonesse représente un potentiel de 40 000 nouveaux emplois et le projet Europa City pourrait accueillir 25 millions de visiteurs par an.
À l'autre bout du département, Confluence place Cergy-Pontoise au cœur des échanges entre l'Europe du Nord, par le canal Seine-Nord, et la mer.
Au regard des projets de développement, l'Union européenne est une autre opportunité, tant par les financements qu'elle apporte que par la reconnaissance internationale qu'elle traduit.
Ainsi, les territoires valdoisiens bénéficient de 10,6 millions d'euros, entre 2007 et 2013, provenant du Fonds européen de développement régional (FEDER).
Compte tenu de l'échelle internationale de tous ces projets et programmes, il est légitime que les affaires européennes et le Grand Paris soient confiés à la même vice-présidence du conseil général.

Le Val d'Oise a une bonne nature

Le Val d'Oise est un des rares départements français à compter deux parcs naturels régionaux : celui du Vexin français et celui d'Oise – Pays de France. Les 4 500 hectares des trois forêts de Carnelle, L'Isle Adam et Montmorency contribuent à la trame verte de l'Ile-de-France. Dix-sept sites ont la qualité d'Espaces naturels sensibles (ENS), le dernier en date étant celui du corridor biologique de Seugy. Tous ces éléments de notre environnement peuvent être protégés grâce, notamment, aux financements que le conseil général attribue aux structures chargées de les gérer. Le Département est lui-même propriétaire de quatre forêts et de quatre parcs urbains. Parmi ses compétences obligatoires, le conseil général mène une politique de gestion et d'ouverture au public des ENS.
Dans le domaine de l'eau, il intervient pour garantir aux Valdoisiens un approvisionnement durable et une eau de qualité. La création d'une forêt de 1 000 hectares sur la plaine de Pierrelaye, dont le conseil général a avancé les scénarios lors de sa séance de novembre, est formellement identifiée dans les projets du Grand Paris. Elle inscrit l'environnement dans le contexte global du développement durable.
De la même manière, le conseil général a décidé d'orienter les travaux de son conseil départemental du développement durable (C3D) vers cette thématique du Grand Paris qui englobe des enjeux fondamentaux d'environnement.

Daniel Desse,
vice-président en charge de l'environnement
« Le conseil général agit pour faire entendre la voix des Valdoisiens qui avaient vivement réagi aux coupes rases pratiquées en forêt de Montmorency. Nous avons obtenu de l'ONF en juillet un moratoire pour la saison 2011-2012. Des milliers d'arbres ont pu ainsi être sauvés. Pour le conseil général, il s'agit d'obtenir le classement de ce massif en forêt de protection, comme nous en avons délibéré en séance plénière. »

EN DIRECT
DES CANTONS

Argenteuil Ouest, un territoire et un bassin d'emploi naturellement tournés vers la Seine.

ARGENTEUIL OUEST AMÉNAGEMENT

À l'Ouest du nouveau !

Premier partenaire des communes dans leurs efforts d'investissement, le conseil général est ainsi particulièrement attentif à la qualité de vie des Valdoisiens. La requalification de la section sud du boulevard Delambre (RD 41), entre les rues Barbusse et Casanova et le quai Voltaire (RD 311), poursuivra l'aménagement déjà réalisé. Elle facilitera la liaison douce entre le Val-Notre-Dame et le cœur d'Argenteuil par des aménagements cyclables qui faciliteront l'accès aux berges de Seine, faisant actuellement l'objet d'une réflexion importante. Bien que cela ne relève pas de ses compétences, le conseil général, soucieux d'aider financièrement les communes et leurs habitants, participe également au financement des écoles maternelles et primaires : il a contribué à la réalisation de huit classes aménagées dans le groupe scolaire maternelle Anne-Frank et à l'extension de l'école Jean-Jacques-Rousseau au Val-Notre-Dame. Au Val d'Argent sud, les travaux de rénovation de l'école maternelle Cachin-2 sont à présent terminés. En matière sportive, la rénovation majeure du gymnase Guimier permet d'améliorer le bilan thermique et donne un « coup de neuf » dans ce quartier. Favorable à un développement urbain à visage humain, Xavier Pericat estime que les programmes immobiliers de la ville doivent être accompagnés par des infrastructures répondant aux besoins des familles : c'est pourquoi le conseil général finance à plus de 50 % la réalisation d'une crèche multi-accueil de grande capacité. Ces 60 places supplémentaires de crèche permettront d'apporter une première réponse aux besoins urgents des Argenteuillais en matière de petite enfance. ■

+de 13 millions d'euros
engagés par le conseil général pour les projets d'aménagement de la commune d'Argenteuil.

CANTON D'ARGENTEUIL OUEST

Élu : Xavier Péricat – Groupe UVO
1 partie de la commune
Nombre total d'habitants : 38 119 habitants
Superficie : 4,6 km²

L'EXCELLENCE MÉCATRONIQUE D'ARGENTEUIL-BEZONS
Initié dès 2007 par Georges Mothron, alors président de l'agglomération Argenteuil-Bezons, ce projet soutenu par le Fonds européen de développement régional (FEDER) marque l'installation prochaine, en bords de Seine, d'une pépinière d'entreprises dédiées à la mécatronique ainsi qu'une « vitrine technologique » de présentation des savoir-faire des entreprises industrielles du bassin d'Argenteuil-Bezons. Ce projet s'inscrit dans la dynamique engagée par le conseil général en faveur de l'intelligence embarquée et de la mécatronique en Val d'Oise où l'agglomération est en pointe.

ARGENTEUIL NORD ACTION SOCIALE

Un lieu unique pour un service diversifié

L'achèvement des travaux du bâtiment ouest marque une nouvelle étape dans la rénovation urbaine du Val d'Argent. Ce bâtiment d'activités accueille désormais les usagers du service social départemental, de la protection maternelle et infantile, de la planification familiale et du centre de dépistage et de soins, au sein d'un même espace place de la Commune de Paris. Ce nouveau pôle social répond à la volonté du conseil général d'offrir un meilleur accueil aux usagers en regroupant sur un seul site des services auparavant disséminés.

© Gilles Lanvor

BEZONS AMÉNAGEMENT

Inaugurations en série

Interlocuteur privilégié des communes, le conseil a mobilisé des financements essentiels pour améliorer le cadre de vie à Bezons. Équipement de qualité et adapté aux besoins des familles, le centre de loisirs maternel Jacques Tati prend une position centrale dans le quartier des Chênes. Par ailleurs, la zone 30 aux abords du théâtre Paul-Eluard privilégie la sécurité des usagers en offrant une piste cyclable à double sens et des trottoirs aménagés.

Financement du conseil général : 1,18 million d'euros.

FOCUS

ARGENTEUIL EST

Cadre de vie

Le conseil général a investi 490 000 euros dans la réhabilitation de la résidence Balmont, comprenant 162 logements. Les travaux ont porté sur la rénovation des logements, la requalification des façades et l'isolation et la rénovation des parties communes. Les extérieurs ont également été revus avec la cour flambant neuve, ses nouveaux jeux et sa pelouse. Financement du conseil général : 2,1 millions d'euros.

BEAUCHAMP

Le centre-ville en vedette

L'aménagement du centre-ville du Plessis-Bouchard vient de s'achever. Après l'agrandissement de l'hôtel de ville et de son parvis, la création du rond-point Brossolette/De Gaulle, le parking de 64 places... la rénovation de l'église Saint-Nicolas marque la dernière étape du chantier. Financement du conseil général : 750 000 euros.

CERGY SUD

Écoliers heureux

Plus lumineuse, mieux isolée et répondant aux normes en vigueur, la nouvelle école des Chênes dispose de locaux agrandis et propose aux écoliers un nouveau self dans le restaurant scolaire.

CORMEILLES-EN-PARISIS

Favoriser le mieux-être

Le conseil général a accordé un soutien de 27 010 euros à l'association IDL95 pour le fonctionnement de la maison relais des Coquelicots. Cet espace offre à des ménages fragilisés souffrant d'isolement ou d'exclusion un cadre de vie chaleureux, convivial, sécurisant et structurant.

EAUBONNE

En résidence

En résidence à Eaubonne, la compagnie du Voyage intérieur s'appuie sur l'identité de la ville dans son travail de création. Elle associe habitants et associations locales au processus d'écriture. Le conseil général lui a renouvelé son soutien à hauteur de 18 000 euros.

ÉCOUEN

Tableau noir et école verte

Plus spacieuse, plus écologique, la nouvelle école Jacques-Prévert de Piscop regroupe sur un site unique tous les élèves de primaires. Financement du conseil général : 292 000 euros.

ENGHIEN-LES-BAINS

Restauration à la carte

À Montmagny, le conseil général a apporté un financement de 483 000 euros pour l'aménagement du restaurant scolaire des Lévriers. Il assure la distribution quotidienne de 120 repas pour les enfants demi-pensionnaires de l'école maternelle, en deux services, et 245 repas pour les enfants de l'école primaire, en self-service.

ERMONT

Prévention santé

Dans le cadre du programme Bouger plus, manger mieux, de nombreuses actions sont proposées toute l'année pour sensibiliser parents, enfants mais aussi animateurs et agents des écoles maternelles aux règles d'une hygiène de vie équilibrée. Soutien du conseil général : 5 000 euros.

EN DIRECT
DES CANTONS

BEAUMONT-SUR-OISE CULTURE

Les collégiens artistes

Le conseil général a invité le photographe Xavier Pinon à intervenir au collège Georges-Brassens de Persan. L'artiste va proposer à l'ensemble des élèves de troisième de réaliser des diptyques photographiques créant une vision singulière de la ville de Persan. Chaque élève de troisième sera amené à collecter des objets (vieilles photos, trace d'un passé récent, objet du présent…) en fonction de sa sensibilité et à choisir un lieu dans la ville où il se mettra en scène.

© Cabinets Trytique et Bidard & Raissi

CERGY NORD AMÉNAGEMENT

La culture en chantier

La médiathèque d'Osny, élément majeur du réaménagement de la place des Impressionnistes et de la revitalisation du centre-ville, ouvrira ses portes début 2014. Cet équipement de 1 500 m², réalisé selon les normes de Haute qualité environnementale (HQE) proposera un fonds de 40 000 documents. Il comprendra également plusieurs espaces consacrés au numérique, une salle de contes dédiée au jeune public ainsi qu'une salle d'animation qui accueillera expositions, conférences et spectacle vivant.
Financement du conseil général : 300 000 euros.

VIGNY ÉDUCATION

Collégiens ouverts sur le monde

1,5 M€
consacrés par le conseil général aux actions éducatives mises en œuvre dans les 109 collèges du Val d'Oise.

Le conseil général développe dans les 109 collèges du département un vaste programme d'actions éducatives : éducation à la citoyenneté, prévention, sports, environnement, culture… Illustration au collège Roland-Vasseur à Vigny. Activités artistiques, culturelles et sportives sont proposées sur la pause méridienne et certains soirs en semaine dans le cadre de l'accompagnement éducatif. Plusieurs projets d'envergure sont déjà engagés. Le collège accueille en résidence l'artiste Eva Hricovini. Une classe de cinquième travaille autour du théâtre ; une autre réalise un court-métrage pour la valorisation du musée départemental de l'Outil; un projet de comédie musicale est également engagé.

DOMONT SPORTS

Tous au stade

Le stade des Fauvettes a pris possession de ses nouvelles installations. Entièrement réhabilité et doté d'un éclairage, il a également été agrandi. De nouvelles tribunes ont été ajoutées. La piste d'athlétisme, anciennement en terre, a aussi été rénovée pour être homologuée pour des compétitions officielles. Enfin, le terrain annexe, pour le football, est équipé de matière synthétique.
Financement du conseil général : 939000 euros.

GARGES-LÈS-GONESSE OUEST EMPLOI

Un véhicule pour l'emploi

Les transports collectifs ne permettent pas toujours de se rendre facilement à un entretien d'embauche ou dans les locaux de l'entreprise où l'on vient d'être recruté. Soutenue par le conseil général, l'association Papa Charlie propose, pour faciliter l'accès des Valdoisiens à l'emploi, des voitures mises à disposition en contrepartie d'une faible contribution. Outre la souplesse du service (véhicules disponibles 24h/24 et 7j/7), les nouveaux actifs peuvent économiser de l'argent pour acheter ensuite leur propre véhicule.
Financement du conseil général : 38 195 euros.

FOCUS

GARGES-LÈS-GONESSE EST
Plan numérique
Le conseil général poursuit le déploiement du plan numérique des collèges. Le collège Pablo-Picasso appartient à la deuxième vague des établissements à équiper. Financement du conseil général : 350 000 euros en moyenne par établissement.

GOUSSAINVILLE
Soutien au club
Le club de plongée subaquatique a bénéficié d'une aide de 4 447 euros de conseil général pour l'acquisition d'un compresseur.

L'HAUTIL
Une Maison pour les tout-petits
Le conseil général apporte un soutien essentiel à la construction de la future maison de la petite enfance à Jouy-le-Moutier. Ce projet réunira un multi-accueil collectif de 60 berceaux, un multi-accueil familial, un relais assistantes maternelles et un point conseil petite enfance. Financement du conseil général : 700 000 euros.

HERBLAY
Musique reggae
Le conseil général a attribué une bourse « musiques actuelles » à l'association Mélodies du monde pour le pressage du deuxième album du musicien malien Bafin Kul.

L'ISLE-ADAM
En forêt
Réfection et sécurisation de chemins forestiers, aménagement du sentier pédagogique des Trois Sources…, le conseil général a consacré en 2011 un programme de travaux et d'actions de 26 560 euros pour favoriser l'ouverture au public de la forêt de l'Isle-Adam.

MAGNY-EN-VEXIN
Logements à la campagne
Pour améliorer l'offre de logements des familles à revenus modestes, le conseil général finance à hauteur de 48 731 euros l'acquisition amélioration de quatre logements à Saint-Cyr-en-Arthies.

MARINES
Portage de repas
Assurant notamment des prestations de portage de repas, l'association DOMI VIE joue un rôle essentiel dans le maintien à domicile des personnes âgées sur le Vexin. Le conseil général lui a apporté un financement de 7 625 euros pour le remplacement de son véhicule frigorifique.

MONTMORENCY
Lecture publique
Le conseil général a accordé à la bibliothèque Aimé-Césaire un soutien de 2400 euros pour ses projets d'animation autour du livre et de la lecture.

PONTOISE
Réhabilitation : acte II
Début de la 2e phase de la réhabilitation des Hauts de Marcouville. Elle concerne 354 logements et permettra aux locataires de bénéficier d'un changement des menuiseries, d'un ravalement des façades avec isolation thermique par l'extérieur, de la réfection des halls d'entrée... Financement du conseil général : 672 600 euros.

SANNOIS
Zoom sur l'allée de Cormeilles
Plus longue rue de Sannois, l'allée de Cormeilles est l'objet d'un important chantier qui s'achèvera en 2013. Il restaurera le charme de ce secteur avec notamment des cheminements piétonniers, la mise en valeur de la source et l'enfouissement des réseaux. Financement du conseil général : 636 890 euros.

811
tableaux numériques interactifs ont été installés dans les collèges valdoisiens dans le cadre du plan numérique.

EN DIRECT
DES CANTONS

GONESSE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Implantation valdoisienne

Volkswagen France vient d'officialiser son implantation dans le Val d'Oise. Cet ancrage dans le département a été fortement soutenu par le conseil général au travers de son agence économique, le Comité d'expansion économique du Val d'Oise (CEEVO) qui assure la promotion économique du Val d'Oise par le conseil et le soutien aux entreprises, le soutien à l'exportation ou encore la proposition d'opportunités d'installation, comme dans le cas de Volkswagen. Ce sont ainsi environ 600 salariés qui rejoindront le Val d'Oise à la fin de l'année 2012 ou début de l'année 2013. Ils s'installeront dans un ensemble immobilier à Haute qualité environnementale (HQE), à Roissy-en-France.

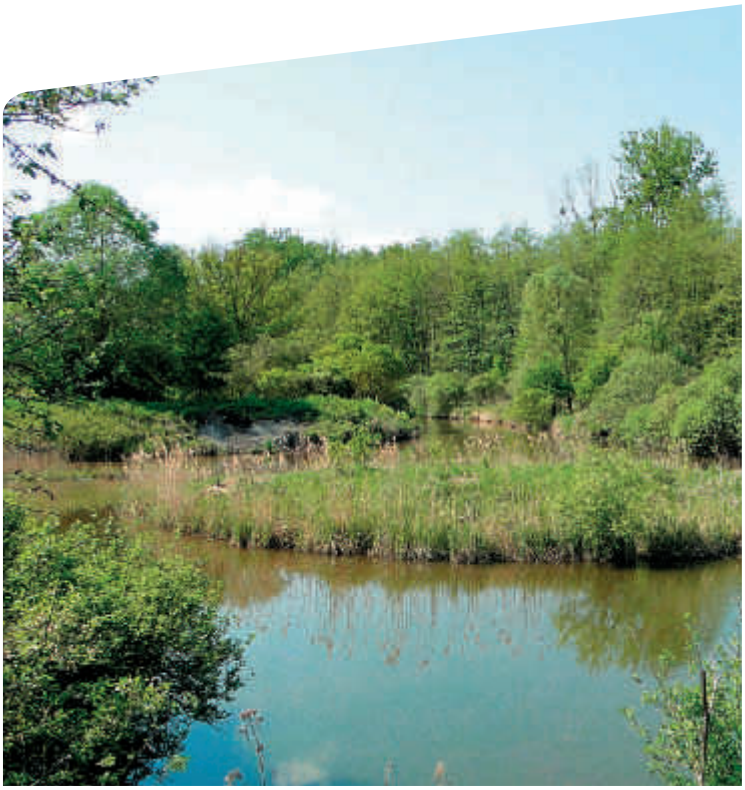

VIARMES ENVIRONNEMENT

Marais sensibles de Baillon

17 sites représentant une surface totale de 1 450 ha ont été classés par le conseil général en Espaces naturels sensibles départementaux (ENS).

Situé le long de la Thève, à proximité de sa confluence avec l'Oise, le marais de Baillon revêt un intérêt écologique majeur en raison de la présence de milieux humides ouverts, de plans d'eau et de mares et de son rôle de corridor biologique pour les cervidés entre les massifs de Chantilly et de Carnelle. Le conseil général vient de classer en espace naturel sensible départemental (ENS) 8,43 hectares au nord-est d'Asnières-sur-Oise. La protection des habitats naturels, le maintien et l'amélioration de la flore et de la faune y seront privilégiés ainsi qu'une valorisation pédagogique légère.

TÉLEX ● NOUVEL ÉLU AU CONSEIL GÉNÉRAL : Antoine Bonneval remplace Dominique Gillot, pour cause de cumul des mandats. ● **LE VAL D'OISE A RÉCOMPENSÉ SES AMATEURS DE BELLES PLANTES.** Le concours départemental des villes, villages et maisons fleuris a réuni cette année 47 communes, 30 particuliers et 15 jardiniers. Palmarès complet sur valdoise.fr ● **PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL :** le vendredi 16 décembre à 9h30. Retransmission en direct sur valdoise.fr

LUZARCHES LOGEMENTS

Pour tous les âges

Première dans le Val d'Oise, Val d'Oise Habitat, bailleur social du conseil général, réalise à Luzarches une résidence locative intergénérationnelle. Ce programme innovant comprendra 122 logements dont 88 logements collectifs et 34 individuels. Il accueillera des seniors, des jeunes et des personnes à mobilité réduite, entretenant ainsi le lien social. Ces logements proposeront aussi des services tels que repas à domicile, soins… Une opération semblable est en cours à Menucourt.

Coût de l'opération : 17,1 millions d'euros.

FRANCONVILLE EMPLOI

Objectif emploi

Partenaires privilégiées du conseil général, les sept missions locales du département renforcent leurs actions pour accompagner l'insertion et l'autonomie des jeunes. A Franconville, la mission locale Vallée de Montmorency accompagne les jeunes dans l'élaboration de leur projet professionnel, pendant leur parcours de formation et dans l'accès à un emploi pérenne. Des rendez-vous réguliers comme le Café des métiers ou les Mercredis de l'alternance mettent en relation jeunes, professionnels et centres de formations d'apprentis. Sa mission est d'amener les jeunes à se positionner sur des métiers d'avenir et d'apporter des solutions en terme d'emploi. De nombreux recrutements sont organisés en lien avec les entreprises sur son bassin. En 2011, le conseil général a consacré un financement global de 808 297 euros aux 7 missions locales valdoisiennes.

FOCUS

SARCELLES NORD-EST

Logements sociaux

L'OPIEVOY réalise au 14 à 20 rue Victor-Hugo la construction de 51 logements locatifs sociaux. Financement du conseil général : 247 792 euros.

SARCELLES SUD-OUEST

Groupe scolaire

La reconstruction du groupe scolaire Chantepie est programmée. Il sera composé d'une école maternelle de 10 classes et d'une école élémentaire, d'un centre de loisirs et d'un pôle demi-pension. Financement du conseil général : 3,1 millions d'euros.

SAINT-GRATIEN

Tennis à la une

La création du pôle tennis des Cressonnières offrira en 2012, des conditions de jeux plus adaptées avec l'aménagement de deux courts de tennis supplémentaires. Le projet intègre également la réalisation d'un club house et d'un parking de 23 places. Financement du conseil général : 200 167 euros.

SAINT-LEU-LA FORÊT

Sécurité routière

Le conseil général a programmé des aménagements sur la RD 139 pour sécuriser l'accès au groupe scolaire Jacques Prévert. Financement du conseil général : 76 500 euros.

SAINT-OUEN - L'AUMÔNE

Chantier actif pour le parc urbain

2e étape de l'aménagement du parc urbain de Chennevières. Espaces de jeux pour les enfants, jardins à thèmes accessibles pour la promenade vont agrémenter le site. Financement du conseil général : 150 000 euros.

SOISY-SOUS-MONTMORENCY

Enseignement artistique

Pour l'année 2011, le conseil général a alloué plus d'un million d'euros aux établissements d'enseignement musical et artistique dont 10 456 euros pour l'école de musique et de danse de Soisy-sous-Montmorency.

TAVERNY

Éducation et sports

Le conseil général soutient les projets d'aménagement de la commune de Frépillon. Au programme, l'adaptation des équipements scolaires et sportifs à l'évolution de la population. L'engagement du département s'élève à 750 000 euros.

VALLÉE DU SAUSSERON

RD 64

Première étape dans le projet d'aménagement de sécurité et de requalification de la RD 64 en traversée de Vallangoujard : le conseil général réalisera une première tranche de travaux portant sur le réaménagement du carrefour avec la RD 927 et la place de l'Église. Financement du conseil général : 350 000 euros.

VILLIERS-LE-BEL

Un centre technique

13, avenue Paul-Mazurier, c'est l'adresse du tout nouveau centre technique municipal arnouvillois. Financement du conseil général : 356 950 euros.

DOSSIER

Le conseil général vous ouvre la route

65 M€

consacrés aux routes départementales.

DOSSIER
RÉSEAU ROUTIER

Comme ici à Bouqueval, où le conseil général investit 2 millions d'euros sur la RD 10, les chantiers en cours doivent apporter sécurité et fluidité au trafic routier.

Plusieurs centaines de milliers d'usagers utilisent chaque jour le réseau routier valdoisien. Le conseil général a la responsabilité d'une grande partie de ce réseau. Ses aménagements et son entretien visent à garantir confort et sécurité aux Valdoisiens.

1200 KM
de routes départementales et environ 500 ouvrages d'art.

280
agents au service des routes départementales répartis sur 12 sites.

70
engins (camions, tracteurs et fourgons).

En traversant le Val d'Oise, vous ne manquez jamais de rencontrer les matériels des services des routes du conseil général. Un Point d'appel unique rend ces services disponibles en permanence pour intervenir dans les meilleurs délais sur des lieux en cas d'incident ou d'accident. Pour autant, le conseil général n'a pas la totalité des routes sous son contrôle. Trois catégories existent : outre les routes départementales, il y a les routes nationales et autoroutes à la charge de l'État et les voies communales. Ces dernières sont les plus nombreuses ; les autoroutes ne représentent que 50 km, mais voient passer plus de 250000 véhicules

Les agents du conseil général sont omniprésents pour assurer l'entretien des routes: fauchage, nettoyage, service hivernal…

journaliers sur l'A1 et près de 200000 sur l'A15. Entre les deux, les départementales sont à la fois nombreuses (1200 km) et très empruntées : plus de 50000 véhicules transitent par Pontoise, Argenteuil ou Moisselles. Les routes départementales sont les véritables axes structurants du Val d'Oise. Pour le conseil général, la sécurité y est une priorité. Cela commence par la surveillance et l'entretien.

La surveillance du réseau

Loin des clichés, le patrouillage est une vraie mission de surveillance confiée aux agents des centres d'exploitation. Dans celui de Sannois, par exemple, les équipes se déploient quatre fois par semaine sur deux circuits, l'un au nord et l'autre au sud, l'un suit les grands axes comme la RD 170 (BIP Ouest), l'autre démarre sur la RD 311. « Les agents des routes sont actifs et réactifs, explique Laurent Macle, chef du centre, aussi certains ne voyaient pas tout l'intérêt du patrouillage. Ils ont compris que c'est une surveillance très active. S'ils détectent un nid-de-poule en formation, ils colmatent aussitôt avec de l'enrobé à froid. Ils réparent les panneaux endommagés. Ils ramassent des objets encombrant le bas-côté, ils répandent de l'absorbant sur des tâches d'huile… ces gestes contribuent à une circulation plus sûre. » En outre, les rapports minutieux de ces interventions sont consignés et très utiles dans les éventuelles procédures administratives.

Développement durable sur les routes

L'entretien quotidien des routes est également l'occasion de modifier les pratiques au profit de l'environnement. L'exemple du fauchage est révélateur. Finies les coupes rases qui, dénudant la terre, activaient l'érosion et exigeaient un renouvellement accéléré du matériel soumis à des efforts plus importants. Trois coupes rythment le calendrier d'intervention ; en mai-juin, la première coupe est la « passe de sécurité » qui dégage la visibilité. « Une coupe plus haute est indispensable, précise Gilles Chemarin, directeur-adjoint du domaine routier, pour préserver la biodiversité. Que la hauteur de coupe soit à 5 ou à 10 cm, la végétation retrouve vite la même hauteur. En revanche, la faune et la flore sont beaucoup mieux sauvegardées dans la seconde formule. Les centaines de kilomètres de talus, bien orientés, constituent des espaces-refuges privilégiés. » ▸▸▸

ZOOM SUR

Sécurité routière

Pour améliorer la sécurité sur les routes, le conseil général dispose d'un poste de chargé de mission sécurité dont les analyses d'accidentologie et les diagnostics de sécurité aboutissent à des aménagements efficaces. Par ailleurs, le conseil général agit dans les collèges. Au titre des actions éducatives de l'année scolaire, 1200 élèves de troisième de 10 collèges sont sensibilisés aux « règles de bonne conduite » et 120 bénéficient d'une formation au brevet de sécurité routière (BSR). Pourtant, pour la première fois depuis 2005, le nombre d'accidents, de blessés et de tués (33) a augmenté en 2010 sur les routes du Val d'Oise, toutes catégories confondues. N'oublions jamais que la sécurité routière est l'affaire de chaque conducteur et de chaque usager de la route. En adaptant sa vitesse aux conditions de circulation, en respectant tout simplement le Code de la route, on peut éviter beaucoup de risques d'accident.

DOSSIER
RÉSEAU ROUTIER

Les nouveaux aménagements tiennent systématiquement compte de tous les usagers d' une route partagée. Les circulations douces y sont favorisées.

▸▸▸ Le conseil général mise également sur l'entretien écologique des routes départementales avec la pose d'enrobés tièdes au lieu d'enrobés chauds lors de la réfection de chaussées.

Des aménagements au profit de tous

De nombreux chantiers sont réalisés sur les routes dans la perspective d'améliorer la sécurité. C'est le cas de la RD909, dans la traversée d'Eaubonne et de Montlignon, où son étroitesse est difficilement compatible avec la circulation dense qu'elle supporte en raison de son rôle de liaison entre la petite couronne, la Vallée de Montmorency, la gare d'Ermont-Eaubonne et le pôle de la Croix Verte. À tous les égards, le chantier de la déviation RD 909 est exemplaire de l'action du conseil général sur les routes qui veut désormais tenir compte de tous les usagers et du milieu. Cette déviation, aujourd'hui en chantier, a été déclarée d'utilité publique en 2005. Les différentes phases administratives d'un grand aménagement routier nécessitent toujours plusieurs années entre un projet et la réalisation des travaux. Un premier tronçon est en chantier rue de Saint-Prix à Eaubonne, actuellement voie communale qui deviendra route départementale. Les travaux en cours vont élargir la voirie existante d'une douzaine de mètres permettant la création de trottoirs, d'une piste cyclable et d'aménagements paysagers. L'éclairage public sera rénové en totalité. À terme, la déviation, d'environ 4 km, rejoindra le parking du château de la Chasse à Montlignon. Sur ce parcours, un giratoire doit desservir la nouvelle entrée de l'hôpital Simone-Veil. Afin de respecter les seuils réglementaires, des écrans acoustiques imitant la pierre naturelle, sont installés. De plus, la couche de roulement sera réalisée en enrobés dits «phoniques» pour réduire également les nuisances sonores. «En résumé, dit Laurent Bazin, chargé d'opérations, cette déviation va sécuriser l'itinéraire en créant les conditions d'un usage partagé, deux-roues et piétons compris. Elle prend en compte les attentes des riverains et celle des communes traversées, traite les abords en même temps que la circulation.» On pourrait multiplier les exemples : pistes cyclables à Puiseux-en-France sur la RD 184, ou entre Vauréal et Courdimanche sur la RD 38, giratoires aux Carreaux à Villers-le-Bel ou sur la ZAC de Vémars… tous ces projets et chantiers améliorent le quotidien des Valdoisiens, en conciliant cadre de vie et sécurité.

110

agents mobilisés par le service hivernal.

STÉPHANE, BESSANCOURT
« Le Val d'Oise a la chance d'avoir encore de jolies routes, il ne faut pas les dénaturer. C'est sur les grands axes qu'on roule le mieux car ils ont fait l'objet d'améliorations. Les progrès sont réels mais compte tenu de l'augmentation du nombre de véhicules, il reste des points noirs. »

SANDRINE, OSNY
« J'utilise quotidiennement la RD 14. Le passage à deux fois deux voies a été une amélioration réelle en termes de sécurité et de qualité du roulage. Elle est beaucoup moins dangereuse. Mais aux heures de pointe, autour de Cergy la forte circulation augmente beaucoup le temps de parcours. »

DOODS, ÉRAGNY
« Il faut améliorer en même temps les routes et les transports en commun. Comme chauffeur de bus, je pense qu'une partie de la solution tient à un usage plus développé des transports en commun. On ne peut pas tout changer d'un coup, car les gros chantiers sont très coûteux. »

INTERVIEW

« Un plan-routes de 5 millions d'euros ! »

Philippe Sueur, vice-président du conseil général en charge des transports et des infrastructures.

En quoi consiste le Plan–Routes voté par le conseil général en avril ?

Ce plan avait été inscrit dès la première séance de la nouvelle majorité et a répondu à l'urgence de la situation, vu l'état du réseau routier d'une part et d'un partenariat nouveau avec les communes de l'autre. Il a prévu 4,7 millions d'euros de mesures exceptionnelles dont 2,2 millions accordés aux communes, en particulier les plus petites pour réparer les dégâts des derniers hivers. En outre, nous avons rétabli un dispositif d'aide spécifique de 300 000 € annuel pour la réfection des voies communales qui avait été englouti par la contractualisation.

Les communes sont-elles vos seules partenaires ?

Non, l'État a en charge les routes nationales et autoroutes (A15, A115, A104 et une partie de la RN1). Les Valdoisiens, et c'est compréhensible, ignorent souvent le statut des routes qu'ils empruntent. C'est au conseil général de faire savoir aux Valdoisiens que nous avons la charge de 1200 km de routes départementales. Nous venons de réaliser un baromètre de satisfaction des usagers des routes départementales. Les jugements sont au-dessus de la moyenne dans tous les domaines mais nous restons vigilants et attentifs à leurs attentes pour adapter nos actions, surtout en période hivernale.

Par exemple ?

Dans les nouveaux projets, nous prenons en compte tous les usagers de la route, y compris les transports en commun et les circulations douces notamment. Pour répondre à tous les besoins de déplacement, les solutions sont diverses : covoiturage, bus à haut niveau de service, réseau cyclable… Dans tous ces domaines nous avons des exemples de projets et de réalisations.. Les deux tramways en chantier à Sarcelles et Bezons vont encore élargir l'offre de transports en commun dont des milliers de Valdoisiens vont profiter. Paris Le barreau ferroviaire Villiers-le-Bel – Parc des expositions de Paris Nord/ liaison RER D ou RER B ainsi que le Grand Paris Express et sa nouvelle gare de connexion à Gonesse vont en apporter d'autres, au bénéfice des déplacements et plus largement des territoires.

INFOS PRATIQUES

Service hivernal

La science météorologique n'est pas assez avancée pour prédire l'éventuelle rigueur de l'hiver où nous entrons. Exigera-t-il de consommer plus de 6 000 tonnes de sel comme lors des deux derniers ? Pourra-t-on se contenter de 1 500 comme en 2006-2007 ?
En tout état de cause, le service hivernal du conseil général est déjà activé, il durera jusqu'au 16 mars.
En fonction des données fournies par Météo France, 11 équipes interviennent sur autant de circuits pour surveiller, prévenir et traiter.
Les routes départementales sont classées en trois niveaux selon leur importance pour la circulation. Sur la première catégorie, les 480 km de voies rapides et structurantes, les objectifs sont de rétablir des conditions normales de circulation en trois heures, par temps de verglas et en quatre heures par temps de neige.
Cela mobilise 110 agents, y compris l'équipe de dépannage du matériel également en astreinte 24 h / 24.

Service hivernal jusqu'au 16 mars 2012
01 34 25 33 22
01 34 25 38 93

LE VAL D'OISE
DANS LE GRAND PARIS

La forêt du Grand Paris

En proposant de planter une forêt de 1 000 ha sur la plaine de Pierrelaye, le Val d'Oise apporte une contribution majeure au Grand Paris du développement durable.

Ce qu'on dénomme par commodité Plaine de Pierrelaye est un vaste ensemble de 2 200 ha qui s'étend des rives de l'Oise, à Méry-sur-Oise, jusqu'aux bords de Seine, à Herblay. Situées au milieu du département, les sept communes concernées par son aménagement sont regroupées dans une entente intercommunale appelée Cœur Val d'Oise.

ÉTAT DES LIEUX

L'occupation de cette plaine se partage actuellement entre espaces agricoles, espaces naturels sensibles et de nombreux espaces délaissés, voire dégradés, envahis par exemple de décharges sauvages. Une partie de ces espaces a servi, depuis le XIXe siècle, à l'épandage des eaux usées de la ville de Paris qui a entraîné une pollution telle que la commercialisation de toute culture est désormais interdite. Après une décennie d'analyses et de réflexions, l'État, le conseil général et les collectivités locales se sont entendus sur un projet dont la principale ambition est la création d'une véritable forêt de 1 000 ha. Cet objectif correspond aux besoins de la métropole durable que le Grand Paris construit. Dans son discours du 29 octobre 2011, « Le Grand Paris, quatre ans après », le président de la République, Nicolas Sarkozy, a explicitement cité cette forêt y associant la réalisation de logements sur les franges car il s'agit d'un projet d'aménagement global où le développement durable s'inscrit dans la croissance.

L'AMÉNAGEMENT SE DESSINE

Les scénarios possibles de l'aménagement ont été présentés lors de la séance du conseil général de novembre. Les variantes portent sur l'importance relative des secteurs urbains, agricoles ou boisés. Mais il est acquis que le nord de la plaine, autour de la ferme de la Haute-Borne, verra pousser la nouvelle forêt. Les pourtours, au nord et au sud-ouest seront dévolus à une agriculture spécialisée, tandis que plusieurs zones permettront la construction de logements à Frépillon, Herblay ou à proximité de la gare de Montigny-Beauchamp.
Le patrimoine naturel remarquable du Val d'Oise, comme la vallée de l'Oise ou la forêt de Montmorency, sera mis en valeur dans des perspectives ouvertes. La préférence du conseil général va à un aménagement qui assurera la meilleure cohérence d'ensemble : l'urbanisation structurant les zones aujourd'hui abandonnées, les zones vertes assurant la continuité écologique entre Oise et Seine, l'agriculture étant maintenu dans des conditions de viabilité économique.

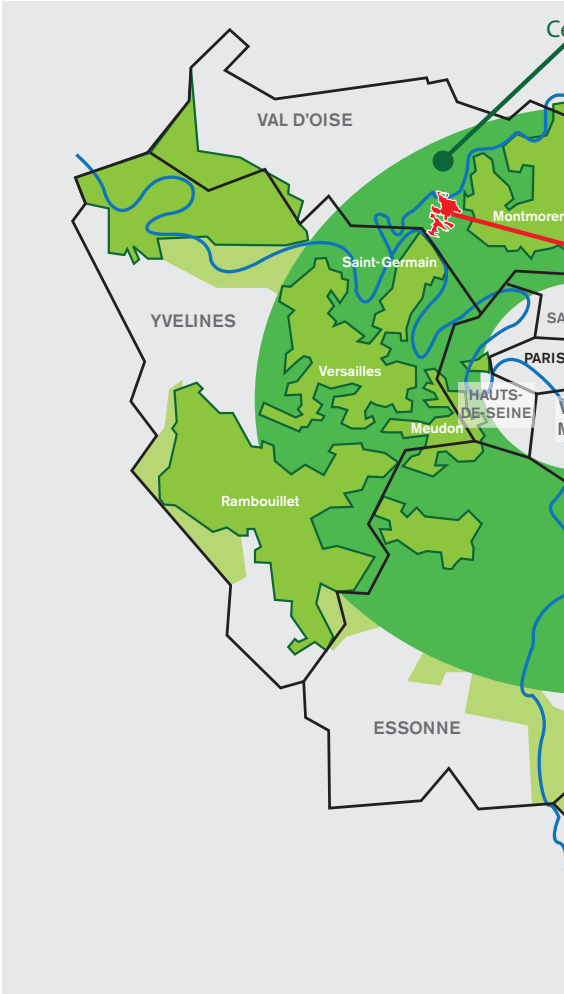

7
communes.
Bessancourt, Frépillon, Herblay, Méry-sur-Oise, Pierrelaye, Saint-Ouen-l'Aumône, Taverny.

1 200 ha
d'espaces boisés à terme.

8 000
logements
construits sur les franges.

1 million
d'arbres
dans la forêt valdoisienne du Grand Paris.

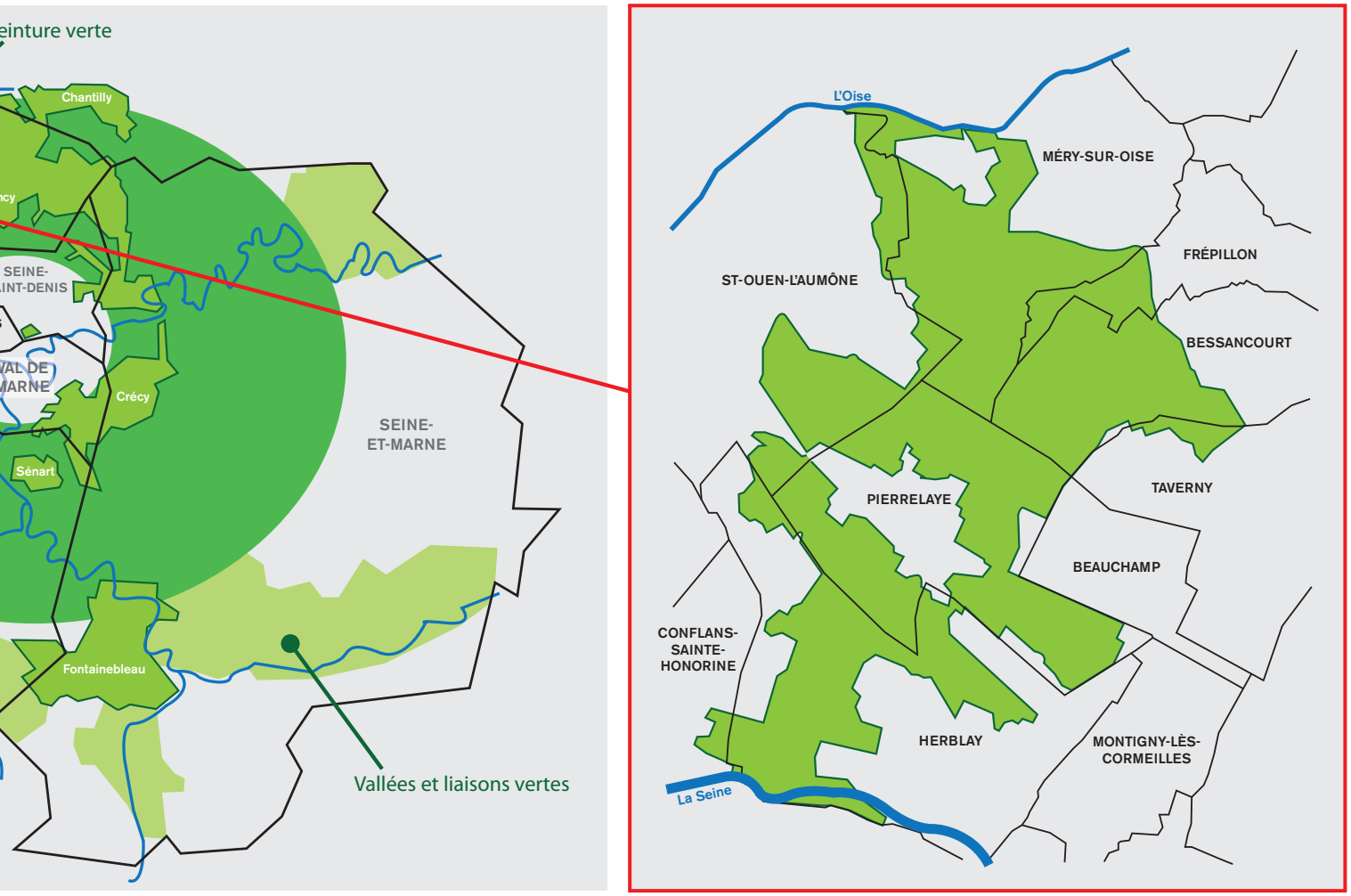

LES ENJEUX

– Apporter aux Valdoisiens des espaces naturels supplémentaires.
– Compléter la ceinture verte de l'Ile-de-France.
– Contribuer à créer la métropole durable du Grand Paris.
– Participer à la lutte contre le réchauffement climatique.
– Régler définitivement le problème des espaces dégradés de ce secteur.
– Permettre un aménagement partagé entre les usages : forêt, agriculture, loisirs, tout en réalisant des logements et des équipements collectifs.

POINT DE VUE

« Nous entrons maintenant dans une nouvelle phase, très concrète, du projet. Cinq études vont être réalisées dans les deux années à venir pour organiser l'aménagement, les modalités de boisement, etc. Le conseil général les finance à hauteur de 150 000 euros, l'État de 127 000, les communes de 53 000, le conseil régional de 30 000 et la ville de Paris pas du tout. »

Daniel Desse, vice-président du conseil général en charge de l'environnement

CONSEIL GÉNÉRAL
MODE D'EMPLOI

Les tout-petits entre de bonnes mains

Gardant à leur domicile des tout-petits, de 0 à 3 ans, confiés par leurs parents, les assistantes maternelles participent à l'éducation et à l'éveil des enfants. Il est important qu'une telle activité soit bien encadrée. Un agrément, délivré par le président du conseil général, est obligatoire pour l'exercer. L'agrément est complété par une formation de 120 heures, ainsi qu'une initiation aux gestes de secourisme.
Les assistantes maternelles peuvent être employées directement par les parents, qui les trouvent sur les listes fournies par les services de protection maternelle et infantile (PMI) ou les Relais assistantes maternelles (RAM). Elles peuvent aussi exercer leur activité dans le cadre d'une crèche familiale.
Elles sont alors employées par la crèche qui propose également des activités collectives pour les enfants accueillis et leurs assistantes maternelles.

DÉCOUVREZ LA VIDÉO SUR VALDOISE.FR

PROCÉDURE/

1/
Assister à une réunion d'informations sur le métier d'assistante maternelle, organisée par le service de PMI sur le territoire.

2/
Constituer un dossier auprès du service de protection maternelle et infantile du conseil général.

3/
Participer à des entretiens à une évaluation à domicile par une infirmière puéricultrice de la PMI.

4/
La décision favorable ou défavorable est notifiée par courrier, dans les trois mois suivant le dépôt d'un dossier complet. L'agrément est délivré pour une durée de cinq ans renouvelable.

EN SAVOIR PLUS/

PIÈCES À FOURNIR
– Le formulaire de demande d'agrément
– Un extrait de casier judiciaire, bulletin n° 3, pour tous les adultes vivant au domicile du candidat(e)
– Le certificat médical préalable à l'agrément d'un(e) assistant(e) maternel(le)

LES MAM
Dans la limite de quatre, les assistantes maternelles peuvent se regrouper dans une maison d'assistantes maternelles qui doit répondre aux normes fixées par la PMI. Il s'agit d'une nouvelle forme d'accueil, entre collectif et individuel. La première structure de ce type dans le Val d'Oise a ouvert à Genainville.

CONTACT/

Conseil général du Val d'Oise
Direction de la prévention et de la santé
01 34 25 35 64
www.valdoise.fr/solidarités/enfance et petite enfance
Les formulaires de demandes et de certificat médical peuvent être téléchargés sur valdoise.fr

SUR INTERNET

La nouvelle vitrine du tourisme valdoisien

Le nouveau portail touristique Internet du Val d'Oise est en ligne. Doté d'une nouvelle présentation graphique plus conforme aux tendances actuelles, et de rubriques plus proches des demandes, recherches et attentes des internautes, www.valdoise-tourisme.com regroupe toute l'offre patrimoniale, culturelle, les loisirs actifs et les services (hébergements, visites guidées…) que le département est capable d'offrir. La refonte de cet outil constitue l'une des actions phares du Comité départemental du tourisme et des loisirs du Val d'Oise (CDTL) pour l'année 2011. Il accompagne la mise en place des nouvelles missions de promotion, de communication et de structuration de l'offre touristique et de loisirs qui lui sont confiées par le conseil général, notamment l'animation de réseaux. Dans cette perspective, les acteurs valdoisiens du tourisme se réjouissent ; le Val d'Oise a désormais les moyens d'attirer l'attention sur ses trésors insoupçonnés et ses idées de loisirs.

À VOTRE SERVICE/

Cinq rubriques principales permettent à l'internaute de trouver rapidement réponse à ses attentes, et même de découvrir des informations qu'il ne soupçonnait pas :

– Le Val d'Oise
présente la richesse patrimoniale et environnementale du département.

– À voir, à faire
– Dormir, se restaurer
permettent à l'internaute d'organiser son séjour.

– Agenda
fait la promotion des activités, fêtes et manifestations.

– Idées séjours, circuits
propose notamment des idées de visites de villes et de randonnées pédestres, équestres et à vélo.

EN SAVOIR PLUS/

POUR LES GROUPES

Le site mettra également en avant les offres de week-ends – séjours et les offres destinées aux groupes. D'agapes cisterciennes en merveilles de l'aéronautique, le CDTL a concocté des programmes adaptés à tous les besoins : sorties scolaires, tourisme d'affaires, réunions incentives…

DES CADEAUX À GAGNER

Jusqu'au 3 janvier prochain, les internautes ont la possibilité de gagner des centaines de lots offerts par la plupart des acteurs touristiques et de loisirs du département, qui partagent avec le conseil général la volonté de valoriser notre territoire. Le tirage au sort des gagnants est effectué parmi les internautes ayant émis un avis et formulé leurs remarques sur ce nouveau site Internet.

CONTACT/

Comité départemental du tourisme et des loisirs du Val d'Oise
Immeuble administratif Jacques-Lemercier
5, avenue de la Palette
Cergy-Pontoise
01 30 73 39 20

www.valdoise-tourisme.com

Tout feu tout femme

Najet Eraud-Ben Driss est pompier volontaire, au centre de secours de Franconville. Elle réussit à concilier sa vie professionnelle et cet engagement exigeant au service de la sécurité des Valdoisiens.

Depuis environ deux ans, chaque mois, Najet Eraud-Ben Driss troque sa tenue de conseillère clientèle pour l'uniforme des sapeurs-pompiers, durant quatre gardes de vingt-quatre heures. En intervention, rien ne distingue un pompier professionnel d'un volontaire, « peu importe, ajoute Najet, car nous avons les mêmes compétences. Après les tests qui valident l'aptitude, j'ai suivi une formation initiale de six semaines en secourisme et en techniques d'intervention. Au centre, nous continuons à bénéficier de formations pour être toujours plus efficaces. » Une très bonne forme physique est bien sûr indispensable pour être sélectionné(e) et exercer cette activité. De ce côté-là, Najet n'avait rien à craindre elle qui, à 28 ans, est licenciée depuis dix-neuf ans dans le club phare de l'athlétisme valdoisien, l'EFCVO, où elle pratique le demi-fond. Son haut niveau lui a permis de remporter cette année le championnat de France de cross des pompiers. Najet intervient dans un centre où elle a même vécu. « Mon père a été volontaire durant vingt-cinq ans et nous logions ici. Il nous a inculqué des valeurs citoyennes, mon frère a aussi rejoint les pompiers volontaires, il est au centre d'Eaubonne. Pour ma part, je voulais avant tout pouvoir être utile aux autres, sans les contraintes d'une carrière. Mais je voulais être sûre de moi dans cet engagement, car il faut être courageux, autant mentalement que physiquement. Je suis intervenue dans toutes sortes de situations, pas toujours faciles. Y faire face rend plus forte. » ■

INFOS PRATIQUES

71,7 millions d'euros, c'est le financement du conseil général au Service départemental d'incendie et de secours du Val d'Oise (SDIS) en 2011.

40 centres de secours dans le Val d'Oise.

2 500 hommes composent les effectifs départementaux des sapeurs-pompiers dont 1 500 volontaires et un millier de professionnels.

Le secours à personne représente 2/3 des interventions.

→ Devenir pompier volontaire: Service ressources humaines du SDIS: 01 30 75 78 52 ou recrutement@sdis95.fr

FORMATION

Installé à Saint-Brice-sous-Forêt, le nouveau Centre de formation départemental des pompiers (CFD), ouvert en juin, permet de dispenser la formation théorique et de pratiquer tous les types d'exercices pratiques: sauvetage, incendie, secours routier… Son coût de 33 millions d'euros a été assuré à 75% par le conseil général.

À SAVOIR

465 millions d'euros, c'est le budget 2011 du conseil général consacré à la solidarité.

20 circonscriptions d'action sociale du conseil général dans le Val d'Oise.

450 travailleurs sociaux du service social départemental du conseil général sont au service des Valdoisiens.

Au cœur des missions du conseil général

Nadine Potocki est responsable de la circonscription d'action sociale de Cergy. Au plus près des usagers, elle met en œuvre une des compétences obligatoires du conseil général.

Accompagnant les personnes, les familles et les groupes en difficultés, les travailleurs sociaux sont des observateurs spécifiques de l'évolution de la société. « Au cours de ma carrière, précise Nadine Potocki, j'ai eu l'occasion de travailler dans diverses circonscriptions. Si les missions sont identiques, leur importance respective varie selon les différentes populations et selon la densité de partenaires qui peuvent intervenir sur un territoire. Sur le territoire de Cergy, par exemple, mon équipe est confrontée à une dominance de certaines problématiques qui a conduit à son organisation en pôles spécifiques : Insertion, Budget, Logement, Enfance et Vulnérabilité. Actuellement, nous devons faire face également à une explosion des demandes d'hébergement d'urgence qui peuvent représenter jusqu'à 50 % de l'activité. » Les travailleurs sociaux sont beaucoup sollicités pour des aides financières ou matérielles souvent dans l'urgence, mais ce type d'intervention ne constitue pas le cœur de métier des travailleurs sociaux. Leur fonction est d'accompagner les personnes vers l'autonomie, au moins sur son chemin. La prévention reste indispensable à l'exercice de leurs missions. L'augmentation de l'activité des circonscriptions traduit une meilleure connaissance par les usagers de leurs services et la reconnaissance de la qualité des réponses.

L'ACTION SOCIALE

Le travail social est par nature partenarial. À côté de l'accueil et du suivi individuel, l'action collective se développe et s'inscrit plus particulièrement sur des axes de prévention des difficultés. Par exemple, la circonscription organise des réunions pour prévenir les locataires d'une expulsion locative, éviter d'avoir une dette plutôt que la gérer, mais aussi dans le cadre du soutien à la parentalité.

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

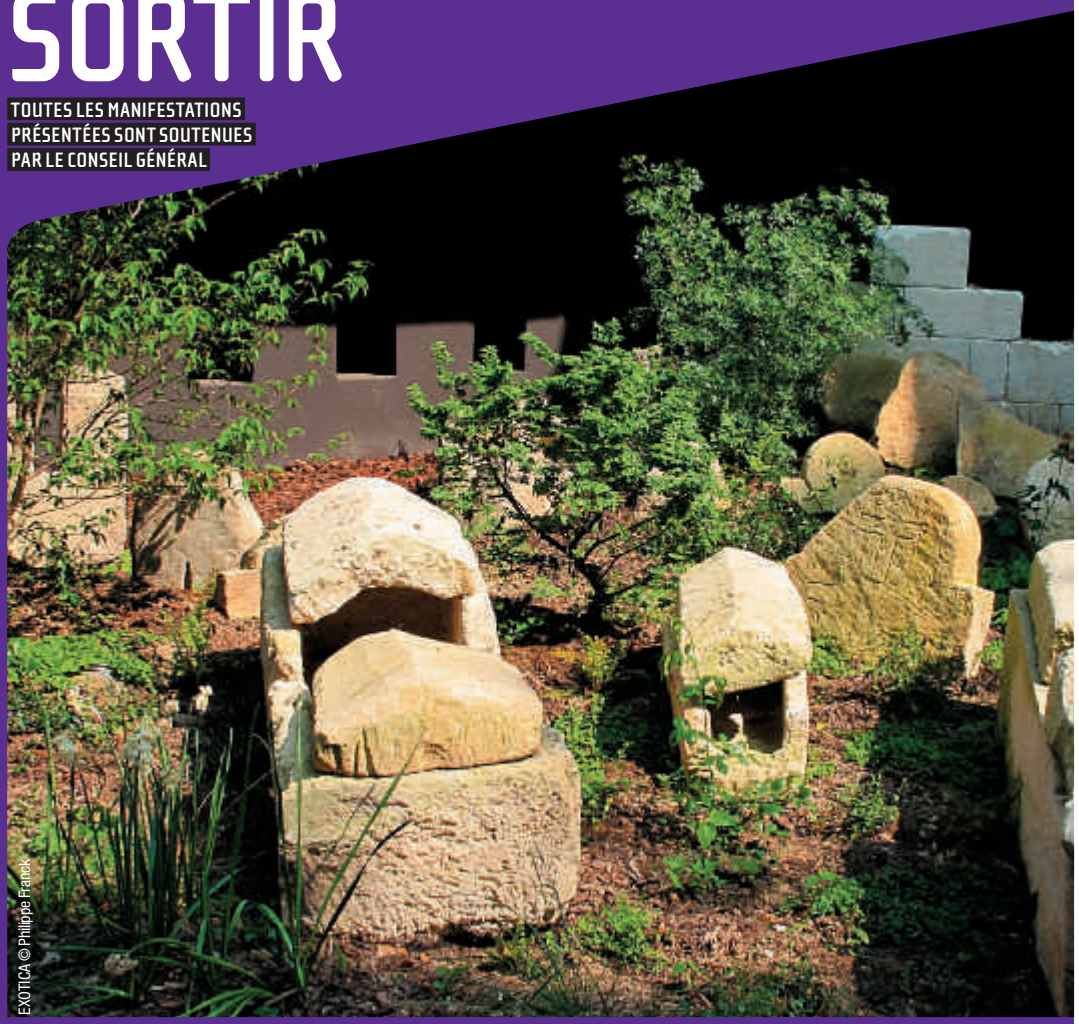

EXOTICA © Philippe Franck

GUIRY-EN-VEXIN EXPOSITION

Ruines et vestiges !

Dans le temple gallo-romain de Genainville, une frise de tritons marins ornait les façades, de magnifiques enduits peints revêtaient les murs intérieurs et des cyclopes musculeux, des naïades paisibles et des enfants joueurs composaient un décor spectaculaire. L'ensemble, conforme aux canons de la beauté classique, respirait la paix et la prospérité de l'Empire romain. Tout ceci fut détruit dans des conditions dont nous ne savons rien. En 2004, des fragments de sculptures colossales furent exhumés dans le parc de Baillet-en-France. Elles provenaient du pavillon soviétique de l'Exposition internationale des arts et techniques de la vie moderne (1937). Typiques du réalisme socialiste, ces allégories des onze républiques soviétiques représentent des fileuses, des musiciens, des enfants, des soldats… En comparant la statuaire du sanctuaire de Genainville, aujourd'hui conservée à Guiry-en-Vexin, aux blocs sculptés par l'Ukrainien Joseph Tchaïkov, l'exposition Ruines et Vestiges du Musée archéologique départemental n'est pas sans rappeler l'utopie universelle de mondes meilleurs, partagée par des idéologies au service de civilisations périssables. Elle se termine le 31 décembre. Il vous reste un mois pour aller y regarder autrement les reliques de l'Histoire.
Musée archéologique départemental
01 34 67 45 07

EN BREF

CORMEILLES-EN-PARISIS

Petit Ô

Petit Ô est seul dans sa chrysalide, guidé par le chant des initiatrices, il vient au monde. C'est un parcours de la naissance à l'apprentissage du langage.
Le 14 janvier à 10h30 et 14h30, théâtre du Cormier.
01 34 50 47 65

BEAUCHAMP

L'ombre orchestre
Spectacle de magie mené par Xavier Mortimer qui a bien des soucis avec son ombre et ses instruments de musique.
Le 18 décembre à 16h, salle des fêtes.
01 34 18 33 58

SAINT-GRATIEN

Thomas Baas
La ville de Saint-Gratien reçoit l'illustrateur Thomas Baas pour cette 7e résidence du projet Inventaire(s).
Jusqu'au 14 janvier, centre culturel du forum.
01 39 89 24 42

2000€
de subvention du conseil général à la mairie de Magny-en-Vexin pour l'édition de cet ouvrage.

MAGNY-EN-VEXIN LIVRE D'ART

Santerre natal

« Son tableau d'Adam et Eve est un des plus beaux qu'il y ait en Europe », disait Voltaire à propos de Jean-Baptiste Santerre, Louis XIV avait placé un de ses tableaux dans son appartement. Sans avoir disparu des histoires de l'art, Santerre, né à Magny-en-Vexin en 1651, restait pourtant assez méconnu. Auteure d'une thèse sur le peintre, Claude Lesné vient d'en rédiger la première monographie, à laquelle l'historienne Françoise Waro ajoute une présentation de la ville contemporaine de l'artiste. Le conseil général a attribué une subvention de 2 100 euros à l'édition de cet ouvrage de 120 pages.

«Jean-Baptiste Santerre 1651-1717», de Claude Lesné et Françoise Waro, disponible en librairies.

12 000€
C'est le soutien financier du conseil général à l'association Carla Vertigo.

GARGES-LÈS-GONESSE ATELIERS

L'art des apparences

Tenue vestimentaire, comportement, maquillage : il s'agit là de véritables codes dont la connaissance favorise l'insertion sociale et professionnelle. Mieux encore, le travail sur ces matières permet d'engendrer bien-être et estime de soi. C'est particulièrement vrai pour les personnes en difficultés. Ainsi, l'association Carla Vertigo, basée dans le canton de Garges-lès-Gonesse Ouest, se tient-elle au confluent de l'esthétique et du social, du coaching et de la solidarité. Des valeurs déclinées dans des ateliers qui s'exportent bien au-delà de sa ville.

Association Carla Vertigo, 9 allée Watteau
06 50 20 35 33

À VOS AGENDAS

BESSANCOURT
«Les cloches des quatre saisons»
Un spectacle de marionnettes musical à travers les saisons.
Le 10 décembre à 15h, entrée libre, salle Paul Bonneville.
01 30 40 44 95

ENGHIEN-LES-BAINS
Plein les mirettes
Les enfants pourront participer à des ateliers proposés par des créateurs en tout genre (designers, stylistes).
Le 10 décembre à 13h30, centre des arts.
01 30 10 85 59

MONTMORENCY
Verre et vitrail
Uniquement consacrée au verre, cette exposition réunit les artisans verriers d'Ile-de-France.
Jusqu'au 23 décembre, salle Lucie Aubrac.
01 39 34 98 25

PONTOISE
Vénus noire
Du cinéma à la danse, le corps d'un mythe éveille le sens créatif.
Le 16 décembre, à 20h30, théâtre des Louvrais.
01 34 20 14 14

ROISSY-EN-FRANCE
«Footloose»

La comédie musicale reprend le film culte de 1984 sous fond d'intégration et de liberté de l'Amérique des années 80.
Le 20 janvier à 20h, centre culturel.
01 34 29 48 59

SARCELLES
«Pas de Noël sans chaussette»
Conte pour les enfants de 3 à 12 ans.
Le 21 décembre à 15h, entrée libre, salle Jacques Berrier.
01 39 93 27 80

SOISY-SOUS-MONTMORENCY
Hip-hop
Cette soirée entièrement dédiée à la danse hip-hop sera l'occasion de révéler les groupes de jeunes talents tels que Art Dance, Donnez du style et Quality street.
Le 17 décembre à 19h, salle des fêtes.
01 34 05 20 79

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

CERGY-PONTOISE CONFÉRENCES

Comprendre le monde

Dans un programme dénommé Université Ouverte, l'université de Cergy-Pontoise, soutenue par le conseil général, invite des personnalités à venir présenter une conférence et à débattre avec le grand public sur des thèmes qui agitent le monde.
Programme sur universiteouverte.u-cergy.fr
01 34 25 63 79

L'ISLE-ADAM EXPOSITION

Ce que l'œil ne voit pas

Doline, flaque, ruisseau… Christine Bouvier, dont l'atelier est dans le Val d'Oise, ne va jamais loin pour trouver l'inspiration. La forêt de l'Hautil ou une carrière abandonnée derrière la maison du docteur Gachet à Auvers-sur-Oise perdent toute réalité, ou plutôt en acquièrent une autrement plus mystérieuse et profonde. La technique particulière de Christine Bouvier, permet d'exacerber une sensibilité exceptionnelle. L'exposition du musée d'art et d'histoire Louis Senlecq, à L'Isle-Adam, présente quatre-vingts gravures et une trentaine de dessins.
Jusqu'au 26 février.
01 34 69 45 44

DEUIL-LA-BARRE FESTIVAL

Le FMAJI, révélateur de talents

Le Festival musical d'automne des jeunes musiciens (FMAJI) se termine en apothéose. Après un concert autour du piano, avec Dana Ciocarlie, dans l'église Saint-Médard d'Andilly, le 11 décembre, pour le concert de clôture, l'orchestre Pasdeloup sera placé sous la direction du chef Vincent Renaud, à peine plus âgé que les trois lauréats de l'édition 2011 qui interviendront en soliste dans le programme. Le concert sera en effet l'occasion d'entendre la harpiste Anaïs Gaudemard, dans une œuvre de Gabriel Pierné, le corniste Alexandre Collard, dans un concerto de Richard Strauss et la saxophoniste Mathilde Salvi, dans un concerto de Paul Creston. En outre, dans le cadre du Prix du public 2010, le contrebassiste Théotime Voisin participera au concert et recevra son prix en même temps que les lauréats des autres prix 2011, dont le prix Pierre Salvi du conseil général. Comme leurs aînés des festivals précédents, où sont passés Henri Demarquette ou Emmanuel Rossfelder, ces jeunes musiciens ont toutes chances d'intégrer des orchestres prestigieux. Six lauréat(e)s du FMAJI l'ont également été des Victoires de la musique.
20 décembre,
salle des fêtes de Deuil-la-Barre.
01 34 28 66 14

VAL D'OISE JEUNE PUBLIC

En attendant Noël

Noël est une période privilégiée pour les enfants, y compris sur les scènes, qui proposent volontiers des spectacles jeune public à cette période de l'année. Ainsi le théâtre Silvia Monfort, à Saint-Brice-sous-Forêt, invite les plus jeunes à accompagner Dora l'exploratrice vers la Cité des jouets perdus (20 décembre à 14h et 18h). Les enfants participent au spectacle en chantant ou en comptant. À l'Espace Saint-Exupéry de Franconville, «L'Évasion de Kamo», adaptée du roman de Daniel Pennac, s'appuie sur des valeurs fortes comme l'amitié, la liberté de l'enfance, la filiation, traitées ici avec sensibilité et poésie (14 décembre à 15h).

Théâtre Silvia Monfort, Saint-Brice-sous-Forêt
01 39 33 01 81, Espace Saint-Exupéry, Franconville
01 39 32 66 05

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE EXPOSITION

Musée de l'Éducation

© Scenorama

Dans un département où le Plan numérique des collèges, développé par le conseil général, modifie aujourd'hui les équipements et les apprentissages, il est peut-être plus utile qu'ailleurs de conserver des collections qui témoignent de l'évolution de l'éducation. À travers elles, le musée de l'Éducation du Val d'Oise, installé dans une véritable école construite en 1903, donne à voir l'évolution plus large des sciences et des arts, de la société elle-même. Plus simplement, chacun y retrouve aussi une étape de son parcours de vie. Une visite en famille s'impose.

01 34 64 08 74

À VOS AGENDAS

ARGENTEUIL
Ensemble Dédales

Neuf musiciens aux parcours différents sont réunis sur scène pour mettre en musique la composition de Dominique Pifarély, «Géographies du temps.»

Le 13 janvier à 20h30, Cave dîmière.
01 34 23 58 00

BEZONS
«Le Petit Chaperon rouge»

Par la compagnie Louis Brouillard.

Le 7 janvier à 16h30, théâtre Paul Éluard.
01 34 10 20 20

CERGY
«Dalla porta d'Oriente»

Musique du monde avec un duo franco-tunisien Fabienne Bouvet (guitare) et Jasser Haj Youssef (violon, viola d'amore). Quand tradition et musique orientales se rencontrent, c'est un parcours riche et varié que l'on découvre.

Le 13 janvier à 20h30, Conservatoire à rayonnement régional.
01 34 41 42 53

EAUBONNE
Le bouddhisme en France

Conférence proposée par Cécile Campergue, docteur en anthropologie à l'université Lumière-Lyon-II.

Le 16 décembre à 14h30, Hôtel de ville.
06 89 98 19 04

ENGHIEN-LES-BAINS
Humour

Bernard Mabille taille des costumes trois-pièces au monde politique et, tenez-vous le pour dit, il ne compte pas en rester là! Un spectacle pour finir l'année avec le rire.

Le 31 décembre à 20h et 22h30, théâtre du Casino d'Enghien.
01 39 34 10 80

ERMONT
Des souris et des hommes

DR

Une histoire d'amitié et de différences aux thèmes intemporels et universels.

Le 6 janvier à 20h30, Théâtre Pierre Fresnay
01 34 44 03 80

MARLY-LA-VILLE
Chubichaï

Deux comédiennes manipulent des personnages nés de la terre. Elles pétrissent et font naître un petit être au visage rond comme la lune.

Le 14 décembre à 9h30, espace culturel Lucien Jean.
01 34 31 37 60

TAVERNY
Mozart

Deux Mozart pour cette soirée, le fils Wolfgang et le père Léopold. Leurs compositions seront interprétées par l'Ensemble orchestral de Taverny.

Le 16 décembre à 20h30, centre culturel.
01 34 18 65 10

VAUREAL
Tribute to… Kiss

Dernier tribute de l'année avec la mise à l'honneur du groupe le plus novateur de l'histoire du rock'n'roll.

Le jeudi 15 décembre à 20h30, Le forum.
01 34 24 71 71

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

Orphée jouant devant les animaux © Venise Fondazione. Museo Livici di Venezia. Archivio Fotografico.

ÉCOUEN EXPOSITION

La majolique de la Renaissance

Tout comme la faïence, qui tirerait elle-même son nom de la ville de Faenza en Italie, grand centre de production, la majolique tire le sien de l'île de Majorque, Maiolica en italien, par laquelle transitait la céramique espagnole. Elle caractérise la faïence italienne du XVI[e] siècle à laquelle le musée national de la Renaissance consacre sa nouvelle exposition, la première organisée en France sur le sujet. Pourtant, la qualité exceptionnelle de ces objets les a depuis longtemps destinés aux plus grands musées européens qui ont prêté leurs trésors au musée d'Écouen. La partie la plus importante de l'exposition est consacrée aux céramiques historiées qui racontent l'histoire (biblique, romaine, ou du XVI[e] siècle), la mythologie (la guerre de Troie, les amours et métamorphoses des dieux), mais aussi des fables et épisodes populaires ou des sujets allégoriques. Plusieurs œuvres phares du Museo Correr de Venise, autour de Nicola da Urbino, figure majeure du duché d'Urbino dans les années 1520, sont visibles pour la première fois en France.
Jusqu'au 6 février 2012,
musée national de la Renaissance.
01 34 38 38 50
www.musee-renaissance.fr

EN BREF

HERBLAY

Jazz piano bar
Hommage à Herbie Hancock, grand improvisateur et compositeur de jazz. Il collabore avec Christina Aguilera et Norah Jones.
Le 14 janvier à 20h, espace André Malraux.
01 39 97 40 30

L'ISLE-ADAM

Venise
Cycle de conférences sur la belle et romantique Italienne.
Du 5 janvier au 2 février.
06 84 47 69 64

LOUVRES

«Paris frou-frou»

DR

La concurrence avec le Moulin Rouge, situé non loin de là, oblige le directeur du cabaret Paris Frou frou, Monsieur Roger, à licencier son seul et unique employé.
Le 7 janvier à 20h30, espace culturel Bernard Dague.
01 34 31 21 12

À VOS AGENDAS

EAUBONNE, SANNOIS MUSIQUES ACTUELLES

Premières scènes

Plusieurs structures culturelles valdoisiennes ont à cœur de favoriser l'expression des jeunes groupes musicaux. L'EMB, à Sannois, et l'Orange bleue, à Eaubonne, partagent cette volonté dans leurs soirées Wanted, créées en 2008. Des musiciens locaux, qui ne se sont encore jamais produits sur scène dans des conditions professionnelles, vont connaître leur « baptême de scène ». Deux séances ont lieu les 3 et 17 décembre. Une autre aura lieu le 31 mars, pour laquelle les candidatures doivent être déposées avant le 20 janvier.

EMB, le 3 décembre.
01 39 80 01 39
L'Orange Bleue, le 17 décembre.
01 34 27 71 20

VALMONDOIS DÉCOUVERTE

De La Fontaine à la rivière

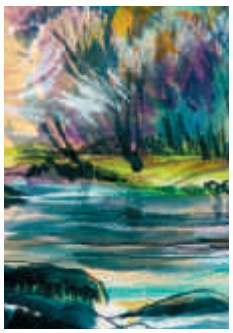

Jean de La Fontaine aurait-il écrit son conte « Le Meunier, son fils et l'âne » au moulin de Valmondois ? La légende est associée au moulin de la Naze qui constitue la Maison de la meunerie au sein du Parc naturel régional du Vexin français. Il offre aux visiteurs une muséographie renouvelée, la roue Poncelet a été restaurée. L'histoire des moulins à eau de Valmondois et du Vexin s'y raconte. Le premier étage a été réaménagé en espace d'expositions dont le premier invité, jusqu'au 18 décembre, est le peintre Claude Grollimund, avec un thème qui s'imposait : « Moulins au fil de l'eau ».

Moulin de la Naze
01 34 73 29 12

ASNIÈRES-SUR-OISE

Fenêtre sur cours

Cette quatrième édition porte sur l'écriture chorégraphique a priori. Nous aurons un aperçu des partitions « danse et musique » en cours d'écriture.
Le 18 décembre à 15 h 30, entrée libre sur réservation, Abbaye de Royaumont.
01 34 68 05 50

ÉCOUEN

Ambiance de Noël

Les lutins précèdent le Père Noël et préparent le sapin avant l'arrivée des cadeaux.
Jusqu'au 3 janvier, bibliothèque André Malraux.
01 39 33 09 00

GONESSE

Le son intime

Installation interactive et sonore. C'est avec des écouteurs que vous pourrez profiter de ce voyage au centre de votre propre mémoire.
Du 16 décembre au 4 février, médiathèque de Coulanges.
01 34 45 97 30

GOUSSAINVILLE

Urban Grio

Le 6 janvier à 20 h 30, **espace Sarah Bernhardt.**
01 39 88 96 60

MONTMORENCY

Rêveurs

La troupe vocale Double-Jeux mêle, avec talent et sensibilité, théâtre et chants polyphoniques, dans un décor tout en douceur.
Le 7 janvier à 20 h 30, maison des loisirs et de la culture.
01 39 89 50 60

JOUY-LE-MOUTIER

Les Ogres de Barback

Les natifs de Jouy-le-Moutier sont en tournée dans le Val d'Oise.
Le 17 décembre à 21 h, centre culturel.
01 34 43 38 27

LA-FRETTE-SUR-SEINE

François Clouard

Ce plasticien, sculpteur et peintre vous invite au voyage.
Jusqu'au 18 décembre, espace Roger Ikor.
01 39 31 50 00

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE

« La Belle et la Bête »

© Dominique Chauvin

Pour le prix d'une rose, à l'image de sa beauté, Belle deviendra captive d'une bête terrifiante pour sauver son père. Elle osera l'affronter et finira par apprivoiser cet être mystérieux au cœur de pierre qui se terre dans la solitude de son château.
Les 7, 14 et 21 décembre à 14 h 30, les 10 et 17 décembre à 16 h 30, salle de Chennevières.
01 34 21 85 79

SANNOIS

Concert

Skip the Use et Underground Railroad.
Le 17 décembre à 20 h 30, espace Michel Berger.
01 39 80 01 39

EXPRESSIONS

GROUPE UNION POUR LE VAL D'OISE

La majorité UVO exemplaire sur le développement durable

Trop souvent, les questions environnementales sont perçues comme des freins au développement économique, dans des domaines tels que l'aménagement du territoire, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la lutte contre les industries et les comportements polluants, la remise en cause de notre mode de vie, etc. Nous ne souscrivons pas à cette optique, qui pour nous représente une vision passéiste et archaïque de la notion de développement durable.

Notre vision est celle d'une écologie intelligente et d'avenir, totalement liée avec le développement économique et l'attractivité de nos territoires. L'écologie peut être pourvoyeuse d'emplois, notamment dans les nouveaux secteurs des énergies renouvelables, de la reconversion des déchets, de l'urbanisme responsable, des transports, etc.

Bien entendu, nous ne cautionnons pas plus la version démagogique des questions environnementales, mise en pratique par l'ancienne gouvernance socialiste, qui consistait à gaspiller de l'argent dans de dispendieuses campagnes de publicité vantant une pseudo politique écologique, alors qu'en fait rien de concret n'avait été mis en oeuvre… Nous en voulons pour preuve que dans l'ancien système dit de «contractualisation» pas un centime n'a été versé dans les projets environnementaux des communes ! Le slogan pompeux de «l'éco-département» n'était en réalité qu'un rideau de fumée destiné à cacher le vide sidéral de la politique socialiste en matière d'environnement…

Dans le département du Val d'Oise, nous souhaitons promouvoir une politique de développement durable en relation avec l'aménagement de notre territoire et des ambitions de ses habitants. **En premier lieu, nous nous inscrivons sans réserve dans l'ambition du projet du Grand Paris, qui nous permettra d'installer dans notre territoire des équipements déterminants pour son avenir :** barreau de Gonesse, liaison TGV avec la Normandie et la Picardie, implantation d'une forêt de 1 000 hectares sur la plaine de Pierrelaye-Bessancourt, pôles de compétitivités, développement économique de la Confluence, etc.

Nous axons également le partenariat avec les communes vers les problématiques environnementales, grâce à deux leviers : d'abord en finançant davantage les projets répondant aux priorités départementales, et d'autre part en réservant une enveloppe spécifique à certains projets locaux répondant aux critères du développement durable. Ainsi, l'aide aux communes en matière d'environnement concerne plusieurs branches : la gestion des déchets, la réhabilitation des décharges et la résorption des dépôts sauvages, l'enfouissement des réseaux, l'eau et l'assainissement, la valorisation des Espaces Naturels Sensibles locaux et l'aménagement des espaces verts. Nous avons également décidé de valoriser les projets prenant en compte la préservation de la biodiversité, en leur appliquant un taux de subvention majoré. **Plus de 10 millions d'euros par an seront réservés aux projets environnementaux.**

Au quotidien, l'institution départementale est devenue exemplaire puisqu'elle s'est engagée, dès notre prise de responsabilité, dans le dispositif national des certificats d'économie d'énergie afin de valoriser financièrement les investissements d'économie d'énergie réalisés par le Conseil général sur son patrimoine. Nous finançons également les structures de valorisation et d'entretien de notre patrimoine environnemental, en premier lieu les deux Parcs Naturels Régionaux à hauteur de plus de 10 millions d'euros sur 6 ans. Le Conseil Général réalise plus de 800000 euros de travaux par an sur les parcs, forêts et espaces naturels sensibles départementaux. **Nous allons impulser une dynamique forte avec le nouveau Conseil Départemental du Développement Durable.**

Notre engagement en faveur de l'environnement n'est pour le coup pas bio-dégradable, il résistera aux intempéries politiques !

À très bientôt sur www.uvo.fr!

GROUPE VAL D'OISE UTILE & SOLIDAIRE

Le val d'oise dans le grand paris : inertie…et amnesie de la droite UMP-UVO !

Neuf mois après son arrivée aux commandes du département, **la droite semble sortir de son mutisme, devant l'enjeu prépondérant que représente le projet du Grand Paris pour notre département.**

Réaction tardive ! et comme on pouvait s'y attendre l'UMP-UVO, **fait montre une nouvelle fois de son incapacité à défendre l'avenir des Valdoisiens!**

C'est ce que retiendrons les Valdoisiens, à l'issue de la lecture de la dernière communication de l'UMP-UVO en la matière (Publi/info du parisien du 21/10/11) **qui n'est qu'un piètre «copié - collé «de mauvaise qualité des actions que la majorité de gauche au Conseil général a engagé entre avril 2008 et mars 2011,** pour l'avenir de notre département.

Déjà en mai 2011, au moment où le Conseil de Surveillance de la Société du Grand Paris rendait un avis motivé déterminant pour les suites devant être réservées au projet, pour l'avenir de notre département, l'ensemble des **élus de gauche et républicains du Conseil général, avait fait part de son indignation devant l'inertie de la droite départementale sur ce dossier stratégique pour le Val d'Oise.**

Le Grand Paris doit apporter au Val d'Oise une réponse globale à trois enjeux majeurs indissociablement liés, le **renforcement de l'attractivité économique et scientifique, la réduction des fractures sociales et territoriales et la prise en compte des nouvelles exigences environnementales.**

C'est cette volonté politique qui a conduit la majorité de gauche du conseil, a engagé une mobilisation sans précédent, menée avec l'ensemble des forces vives du département, au bénéfice du Val d'Oise ,trop souvent absent , lors des projets de développement de la région capitale.

Cette mobilisation reposait sur trois lignes directrices :
1) Mobilisation pour l'amélioration des infrastructures existantes
2) Principe de non-exclusion du Val d'Oise
3) Compensations pour nos territoires en nous appuyant sur ses atouts stratégiques : pôles d'activités, capacités d'enseignement supérieur, ressources naturelles et foncières…

Ainsi dès janvier 2011, suite à l'engagement et à la détermination des élus de gauche au Conseil général nous avions obtenu des avancées substantielles **permettant au Val d'Oise d'envisager un avenir différent et de trouver ainsi une identité départementale**

Quelle attitude déconcertante de l'UMP-UVO, quant à l'importance que revêt **la question des transports, dans le projet du Grand Paris pour notre département,** il apparaît nécessaire de rappeler que le Val d'Oise a besoin d'un réseau **de transport performant, rapide et fiable,** à la fois pour **rattraper les retards accumulés par défaut d'investissement dans les transports** et pour participer pleinement au Grand Paris en donnant à des **pans entiers de notre territoire les moyens de se développer.**

La mobilité est un droit, garantissant l'accès pour tous à l'éducation, à la santé, à l'emploi, à la culture, permettant aussi de choisir son lieu de résidence.

Le transport collectif, avec un prix accessible à tous, est la seule alternative aux « bouchons » insupportables et aux heures de transport perdues.

Ce qui ne semble pas être la préoccupation de l'UMP-UVO !

Quelques mois après, que reste t-il des avancées cruciales obtenues par l'exécutif de Gauche acquises en moins de trois ans?

«Les services publics sont le reflet même du sens que l'on donne à l'égalité républicaine, restons mobilisés pour que le projet du Grand Paris réponde dans sa globalité aux besoins des Valdoisiens.»

Didier ARNAL, Président du Groupe -Val d'Oise Utile & Solidaire

Plus d'info sur : www.valdoiseutilesolidaire.fr
Contact@valdoiseutilesolidaire.fr

CONTACTS

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE

2, AVENUE DU PARC, 95032 CERGY-PONTOISE CEDEX. TÉL.: 01 34 25 30 30 / FAX: 01 34 25 33 00 / www.valdoise.fr / COURRIEL: communication@valdoise.fr

LE PRÉSIDENT

Arnaud Bazin
president@valdoise.fr

LES VICE-PRÉSIDENTS ET LES COMMISSIONS

Marie-Christine Cavecchi
Vice-présidente en charge de l'éducation, et de l'enseignement supérieur

Marie-Evelyne Christin
Présidente de la commission sports-jeunesse

Daniel Desse
Vice-président en charge de l'environnement

Gérard Lambert-Motte
Président de la commission culture, tourisme et patrimoine

Philippe Métézeau
Vice-président en charge de l'action sociale et de la santé

Michel Montaldo
Vice-président en charge des affaires européennes, du Grand Paris et des relations avec les collectivités territoriales

Georges Mothron
Vice-président en charge du développement urbain et du logement

Jean Pichery
Vice-président, secrétaire questeur

François Scellier
Vice-président en charge du développement économique, de l'emploi, des technologies de l'information et de la communication

Thierry Sibieude
Vice-président en charge du handicap et de l'égalité des chances. Président de la MDPH

Gérard Seimbille
Vice-président en charge des finances et de l'administration générale

Luc Stréhaiano,
Vice-président délégué de la commission permanente

Philippe Sueur
Vice-président en charge des transports et des infrastructures

LE MÉDIATEUR

Roland Guichard
Conseiller général du canton de l'Isle-Adam. Il règle les litiges entre les Valdoisiens et les services du conseil général.
0 800 307 510

LES SERVICES

Direction des personnes âgées
01 34 25 76 43

Plate-forme maltraitance personnes âgées
3977

Direction des personnes handicapées
Maison départementale des personnes handicapées
01 34 25 16 50

Plate-forme maltraitance personnes handicapées
3977

Direction de la prévention et de la santé
01 34 25 39 27

Service accueil et modes de garde de la petite enfance: 01 34 25 37 91

VO bébé: 0 800 019 595

Dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colorectal
0 800 332 357

Direction de l'enfance
01 34 25 36 05

Enfance en danger: 119

Direction de la vie sociale
01 34 25 34 05

RSA: 01 34 25 34 42

Direction générale adjointe chargée de l'aménagement du territoire
Cinq maisons du département près de chez vous vous accueillent et vous renseignent sur le conseil général et ses services

Maison du département du Vexin français
10-12, boulevard Gambetta
95640 Marines
01 30 39 61 80
maison-vexinfrancais@valdoise.fr

Maison du département de la Vallée de Montmorency
2-6, avenue de Paris
95600 Eaubonne
01 34 16 55 50
maison-valleedemontmorency@valdoise.fr

Maison du département de la Plaine de France
Espace Europe
36, avenue Joliot-Curie
95142 Garges-lès-Gonesse
01 34 53 58 40
maison-plainedefrance@valdoise.fr

Maison du département Rives de Seine
10, rue Levêque
95815 Argenteuil Cedex
01 39 96 54 54
maison-rivesdeseine@valdoise.fr

Maison du département Pays de France
5-7, rue Léon-Godin
95260 Beaumont-sur-Oise
01 30 34 69 00
maison-paysdefrance@valdoise.fr

Service hivernal
Jusqu'au 16 mars 2012
01 34 25 33 22
01 34 25 38 93

Direction des archives départementales
01 34 25 36 75

Mission développement économique et de l'emploi
01 34 25 31 97

Direction de l'environnement
01 34 25 36 15

Mission pour la promotion du développement durable
01 34 25 76 23
www.ecovo-valdoise.fr
08 11 56 26 01

Direction de l'action culturelle
01 34 25 32 08

Direction de l'éducation et du sport
01 34 25 33 77

Rest'O collège
08 10 30 05 10

Direction des ressources humaines
01 34 25 31 31

Direction de la communication
01 34 25 33 25

Direction de la jeunesse et de la prévention
01 34 25 33 67

OÙ TROUVER LE MAGAZINE?

Distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres du département, le *Val d'Oise, c'est vous* est également disponible au conseil général, dans les maisons du département, mairies, centres culturels, offices de tourisme et syndicats d'initiative. Vous le trouverez aussi en version pdf sur valdoise.fr. Si vous connaissez des Valdoisiens qui n'ont pas reçu le mensuel ou si vous ne le recevez pas dans votre boîte aux lettres, contactez la direction de la communication du conseil général du Val d'Oise par téléphone au 01 34 25 31 52 ou par courriel: levaldoise-cestvous@valdoise.fr. À destination des non- et malvoyants, *Le Val d'Oise, c'est vous* est disponible en braille, CD ou cassette, sur simple demande à la direction de la communication ou en version Mp3 téléchargeable sur valdoise.fr

LETTRE D'INFORMATION DU CONSEIL GÉNÉRAL: ABONNEZ-VOUS SUR WWW.VALDOISE.FR

LE VAL D'OISE C'EST VOUS — **Directeur de la publication:** Arnaud Bazin, président du conseil général du Val d'Oise. **Rédacteur en chef:** Martine Simonet. **Secrétariat de la rédaction:** Christelle Boucneau. Tél.: 01 34 25 31 52 – Fax: 01 34 25 33 00. **Rédacteur :** Joël Godard. **Conception-réalisation:** Lowe Stratéus. 80, rue Taitbout/Square d'Orléans, 75439 Paris Cedex 09. Tél.: 01 40 41 56 63. **Photographes:** D. Blondin, J-Y. Lacôte, D. Laurent, J. Nunes, M. Valantin. Conseil général du Val d'Oise, 2, avenue du Parc, 95032 Cergy-Pontoise Cedex. Imprimé en France. Tirage 489000 exemplaires. Distribution Adrexo. Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur un papier norme PEFC; les papiers labellisés PEFC sont issus de fibres vierges émanant de forêts gérées durablement.

Le Conseil général
plus proche des Valdoisiens

val d'oise
le département